



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Sciences biomédicales

Université catholique de Louvain
(UCLouvain)

Darren Edward RICHARD
Antoine SOULA
Els VANPEE
Patrizia WANNIER-MORINO

15 octobre 2020

Table des matières

Sciences biomédicales : Université catholique de Louvain	3
Contexte de l'évaluation	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	7
Dimension 1.4 : Information et communication interne	8
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme	10
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	10
Dimension 2.2 : Information et communication externe	10
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	12
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	12
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	12
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	12
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	13
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	16
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	16
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	16
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	16
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]	16
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	18
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	18
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	18
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	18
Conclusion	19
Droit de réponse de l'établissement	20

Sciences biomédicales : Université catholique de Louvain

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2019-2020 à l'évaluation du cursus Sciences biomédicales. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 18 et 19 février 2020 à l'Université catholique de Louvain, sur l'implantation de Bruxelles-Woluwé, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré sept représentants des autorités académiques, vingt-neuf membres du personnel, quatorze étudiants, neuf diplômés et sept représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Darren Edward RICHARD, expert pair et président du comité
- Antoine SOULA, expert étudiant
- Els VANPEE, experte de la profession
- Patrizia WANNIER-MORINO, experte en sciences de l'éducation

¹ Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

FORCES PRINCIPALES

- Université avec une forte identité régionale, nationale et internationale
- La culture de la recherche est bien **implantée dans l'institution**
- Alignement entre les activités de formation et de recherche
- **Sentiment d'appartenance des étudiants et des membres du personnel**
- Innovation dans le support et les outils pédagogiques
- Campus Bruxelles-Woluwe dynamique, accueillant et favorisant les rapports de proximité avec la recherche fondamentale
- Ampleur des services transversaux et les moyens pour les utiliser (accompagnement pédagogique, service qualité, bien-être)
- Organisation et dynamisme des instances facultaires
- **Existence d'une École des sciences biomédicales**, reconnue et soutenue par la faculté
- Forte implication des étudiants dans les instances de gouvernance à tous les niveaux (institution, facultés et programmes)
- **Grande disponibilité de l'équipe pédagogique**
- Qualité et dévouement du personnel administratif et technique de la Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales
- Qualité de pilotage du cursus Sciences biomédicales
- Qualité des laboratoires de formation pratique
- Accueil des nouveaux étudiants
- La flexibilité, la diversité et la qualité des programmes de master
- Initiative de formation en langue anglaise

POINTS D'AMÉLIORATIONS PRINCIPAUX

- **Mécanisme d'implémentation** des modifications des programmes universitaires
- **Mesures d'amélioration des infrastructures universitaires**
- Charge de travail trop importante du personnel
- planification des suppléances et des futurs remplacements pour les postes clés
- Interactions avec le milieu industriel
- Communication sur les débouchés des programmes au niveau des étudiants actuels et candidats futurs (écoles secondaires)
- Identité du cursus Sciences biomédicales
- Communication avec les alumnis afin **d'obtenir des données plus précises sur les lieux et le taux d'insertion professionnels**
- Mobilité internationale (notamment pour le stage de master)
- Développement de cours de bioéthique
- Sensibilisation à **l'importance des langues** pour les professions dans ce domaine
- Exploitation de **l'offre de l'Institut des langues vivantes** (ex. néerlandais)

OPPORTUNITÉS

- Identité internationale de l'UCLouvain
- Réorganisation des masters
- Développement de l'apprentissage de l'anglais dans les programmes de bachelier et de masters
- Dynamique étudiante intéressante

MENACES

- Manque d'identité des étudiants dans le cursus Sciences biomédicales
- Surcharge des installations et du personnel
- Interdiction d'accès aux analyses de laboratoires médicales et de manipulation des échantillons humains

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Poursuivre le travail de construction identitaire du cursus Sciences biomédicales
- Poursuivre les activités de communication et valorisation du **domaine d'études**
- Améliorer le taux de diplomation au bachelier
- Considérer des ajustements dans l'offre de cours (ex. néerlandais, bioéthique, gestion de projets...)
- Améliorer les contacts avec les diplômés du programme
- Continuer à forger des liens avec les milieux professionnels et, notamment, le milieu industriel
- Améliorer la mobilité par le développement de collaborations à l'international

Présentation de l'établissement et du programme évalué

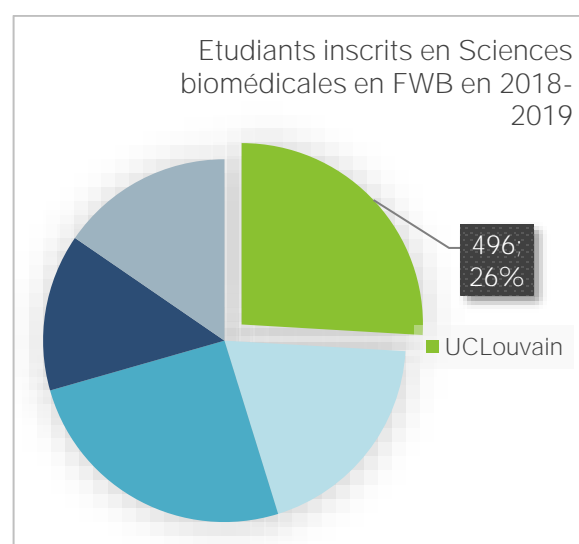
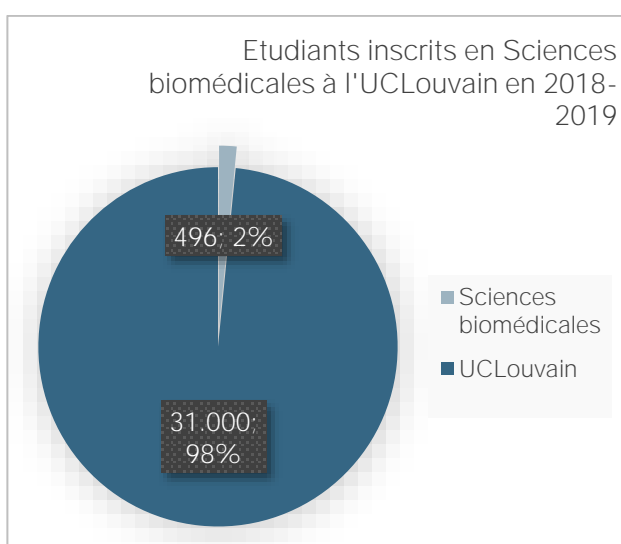
Créée en 1428, l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) est aujourd'hui composée de quatorze facultés, dont quatre dans le secteur des sciences de la santé (médecine et médecine dentaire ; pharmacie et des sciences biomédicales ; santé publique ; sciences de la motricité), trois dans le secteur des sciences et technologies (architecture, ingénierie architecturale et urbanisme ; bioingénieurs ; sciences) et cinq dans le secteur des sciences humaines (droit et criminologie ; philosophie, arts et lettres ; psychologie et sciences de l'éducation ; théologie ; sciences économiques, sociales, politiques et communication) ainsi que l'École polytechnique de Louvain et le Louvain School of Management. L'UCLouvain compte actuellement plus de 31 000 étudiants inscrits, répartis sur plusieurs campus : Louvain-la-Neuve, Bruxelles-Woluwé, Mons, Charleroi, Tournais et Bruxelles-Saint-Gilles.

Située sur le campus de Bruxelles-Woluwé, la Faculté de Pharmacie et des Sciences biomédicales repose, pour sa part, sur deux écoles : l'École de pharmacie et l'École des Sciences biomédicales, et compte en 2018-2019 1392 étudiants, dont 496 dans le cursus Sciences biomédicales (358 bacheliers et 138 masters).

Le cursus Sciences biomédicales à l'UCLouvain comporte un bachelier et deux programmes de masters : un master 60 crédits et un master à 120 crédits. Le master à 120 crédits est offert en quatre masters à finalités, soit :

- La finalité approfondie
- Les finalités spécialisées :
 - Nutrition humaine
 - Toxicologie
 - Sciences biomédicales cliniques

Selon le programme choisi, l'étudiant peut avoir jusqu'à 30% de son enseignement de master dispensé en langue anglaise.



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'UCLouvain est une université libre subventionnée. Elle remplit trois missions : l'enseignement, la recherche et le service à la société. Afin de garantir la qualité de l'enseignement, elle mise sur l'innovation pédagogique, le développement et la mise à jour des programmes. Le comité reconnaît que par son ancrage régional, l'UCLouvain contribue au développement économique et culturel de la région.
- 2 Le projet « Louvain 2020 » se déploie sur neuf axes stratégiques parmi lesquels se retrouvent l'enseignement et formation, la recherche et la vie étudiante. Le comité apprécie que « Placer l'étudiant au centre des préoccupations » est un axe stratégique.
- 3 Les activités académiques sont organisées en trois secteurs: les sciences humaines; les sciences de la santé; et les sciences et technologies. L'enseignement et la recherche sont gérés par différentes structures qui sont liées entre elles. Au sein du secteur des sciences de la santé, il y a quatre facultés et cinq instituts de recherche. Malgré l'ampleur de ce secteur, le comité remarque que le cursus Sciences biomédicales est bien reconnu et soutenu.
- 4 Le comité note l'excellence et l'impact internationaux de la recherche à l'UCLouvain. L'équilibre entre les fonctions de chercheur et d'enseignant est soutenu.
- 5 Le comité constate que les étudiants ont un rôle actif dans les diverses instances de la structure universitaire. Au niveau de la Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales, les étudiants sont organisés au sein d'un bureau des étudiants. Ce bureau est très actif dans la gestion facultaire. Le comité apprécie le document « Organes de décision de la Faculté de Pharmacie et des Sciences biomédicales » qui a été rédigé pour expliquer aux étudiants leurs rôles dans les organes de décision de la Faculté et de l'UCLouvain.
- 6 Le comité constate un sentiment d'appartenance des étudiants et des membres du personnel à l'institution.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 7 La gestion de la qualité de la formation et de l'enseignement est assurée au niveau de l'institution par le Conseil de l'enseignement et de la formation (CEFO). La démarche qualité se base sur 3 critères : la pertinence des formations, les moyens mis en œuvre pour atteindre les résultats et l'équité. Plusieurs services généraux sont

impliqués dans la gestion de la qualité. Le personnel impliqué est important, disponible et enthousiaste. Le comité considère que les services offerts sont adéquats.

- 8 Le cursus Sciences biomédicales fait appel à **plusieurs des services de l'ADEF**. Le comité note que principalement, ces demandes concernent l'innovation pédagogique, l'enseignement des langues (anglais) et le service d'appui à la Qualité de l'Offre des Programmes Académiques (QOPA). Le QOPA apporte un appui pour les évaluations institutionnelles des programmes et des activités d'enseignement. La commission d'enseignement de l'École des sciences biomédicales et les comités de cycles assurent la cohérence des programmes et la conformité des unités d'enseignement dans le cursus Sciences biomédicales.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 9 **L'évaluation des programmes** et des enseignements est utilisée comme base pour **les modifications de programme**. Les étudiants sont sensibilisés à l'importance de leurs avis lors de ces évaluations et se sentent impliqués et écoutés dans le processus. Cependant, le comité considère que le processus de validation des modifications de programme est laborieux et généralement lent en fonctionnement.
- 10 **La commission d'enseignement de l'École des sciences biomédicales est très active** et a procédé, ces dernières années, à plusieurs modifications des programmes. Malgré les contraintes dictées par les réformes externes, le cursus Sciences biomédicales a été développé dans l'intérêt du domaine des sciences biomédicales, en cohérence avec ses exigences identitaires et en lien avec l'évolution du monde de la recherche. Cependant, le comité note que le lien avec le milieu professionnel hors université pourrait être amélioré.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 11 **Les informations au niveau de l'institution et de l'École des sciences biomédicales** passent par divers canaux qui semblent bien adaptés.
- 12 **Le secrétariat et les enseignants de la faculté et de l'École des sciences biomédicales** sont très disponibles pour informer les étudiants du programme concernant leur cheminement académique.
- 13 Le comité note également que les étudiants sont peu informés concernant les exigences des programmes de master, particulièrement le stage en fin de cycle.
- 14 Le comité note que des soirées carrières sont organisées avec des représentants des entreprises afin **d'informer les étudiants du cursus Sciences biomédicales des divers débouchés de la diplomation**. Les étudiants trouvent que ces activités sont **utiles dans leur formation**. Cependant, le comité constate qu'une partie importante de l'information reçue lors des études concernant les débouchés de la formation est relative au monde académique.

RECOMMANDATIONS

- 1 Continuer le travail entourant le projet « Louvain 2020 ».
- 2 **Mieux utiliser les enquêtes de qualité afin d'élaborer une planification stratégique au sein des programmes.**
- 3 Considérer intégrer des membres du milieu professionnel dans la commission **d'enseignement et dans les comités des cycles (prioriser cet ajout pour les masters).**
- 4 Communiquer plus tôt dans la formation les informations concernant le cheminement au niveau master (par exemple, le stage en fin de formation).
- 5 Améliorer la communication concernant les divers débouchés de la formation du cursus Sciences biomédicales, en particulier celles en lien avec les carrières non académiques.
- 6 Bonifier la participation du bureau des étudiants du cursus Sciences biomédicales **dans l'organisation des soirées carrières.**
- 7 **Créer des contacts plus étroits entre les diplômés (l'alumni) et des étudiants actuels du cursus Sciences biomédicales.**

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 15 **L'évaluation des besoins et des attentes de l'ensemble des parties prenantes est mise en place au niveau de l'École des sciences biomédicales, de la Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales et de l'UCLouvain.**
- 16 Les programmes du cursus Sciences biomédicales sont régulièrement actualisés en articulation avec les développements du milieu de la recherche, les perspectives du personnel académique et scientifique et les attentes et avis des étudiants. Cependant, le comité constate que les intervenants des milieux professionnels et industriels sont peu impliqués dans la discussion concernant les orientations et modifications de programmes.
- 17 **L'immersion des étudiants dans le monde de la recherche peut déjà s'effectuer au niveau bachelier avec un mini-stage de 10 demi-journées. Au niveau master, le comité note que le stage en laboratoire de recherche s'étend sur 11 mois consécutifs à plein temps.**
- 18 En fin de master, un stage de 3-4 mois est prévu. Ce stage peut être réalisé à l'étranger, en entreprise ou dans un laboratoire de recherche académique. Cependant, le comité constate que les stages en industrie sont relativement peu exploités. Le faible nombre de stages en industrie semble être causé par un manque **d'information et de communication auprès des étudiants. De plus, le comité note qu'il est parfois plus compliqué pour les étudiants de choisir et accéder à un stage à l'étranger que simplement demeurer en milieu académique à l'UCLouvain.**
- 19 **Le comité note que l'École de sciences biomédicales a fait des efforts considérables afin de renforcer l'enseignement de l'anglais au niveau bachelier. De plus, des activités en langue anglaise ont été intégrées dans les programmes de master afin d'approfondir les compétences dans l'utilisation de cette langue importante pour le domaine la recherche biomédicale. Le comité apprécie que les enseignants et les étudiants soient accompagnés dans cette démarche en langue anglaise par des maîtres de langue de l'institut des langues vivantes de l'UCLouvain.**
- 20 **L'École des sciences biomédicales a développé un programme de bachelier qui combine des enseignements obligatoires (majeure de 150 crédits) et des cheminements optionnels (mineures de 30 crédits). Le choix des mineures permet aux étudiants d'individualiser leur programme de bachelier selon leurs intérêts. Également, au niveau master, il a plusieurs choix de cours, d'options et de finalités. Le comité considère que cette formation multidisciplinaire et personnalisée est un atout, car elle permet de diversifier les diplômés et de répondre aux attentes des diverses parties prenantes.**

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 21 Le portail internet de l'UCLouvain est bien conçu et complet, tant au niveau de l'université qu'au niveau des filières des études. De plus, le comité note que le portail est, en partie, bilingue (français-anglais). Au niveau du portail du cursus Sciences biomédicales, une page est dédiée aux débouchés professionnels en lien avec les finalités du master. Certaines pages sont toutefois vides d'information. Les professions à l'extérieur du milieu académique sont indiquées, mais décrites de façon plutôt générale.
- 22 Le comité apprécie les activités de promotion des études qui sont organisées régulièrement dans divers milieux. Les étudiants participent dans ces activités, par exemple, lors des journées d'information dans les écoles secondaires. Certaines des activités sont prises en charge par le bureau des étudiants comme les soirées d'information pour les programmes de master.
- 23 Certains étudiants et enseignants considèrent le cursus Sciences biomédicales comme la « voie de garage », le « programme poubelle », le « plan B », ou même « le remède pour ceux qui n'ont pas réussi leur examen d'entrée aux études en Médecine ». Ces remarques désobligeantes sont particulièrement présentes en première année de bachelier. Avec ces types de considérations, il n'est pas surprenant que l'identité des étudiants du cursus Sciences biomédicales soit difficile à créer et à enrichir. Toutefois, le comité constate que les autorités de l'École des sciences biomédicales de la faculté sont conscientes de ces enjeux et travaillent pour améliorer l'identité et la visibilité du cursus (par exemple, avec une valorisation de la qualité de la formation). Le décanat a notamment appuyé la création du bureau des étudiants en sciences biomédicales et en pharmacie.

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre les initiatives d'intégration des milieux professionnels et industriels dans le cursus Sciences biomédicales afin d'améliorer l'offre du programme d'études, en particulier au niveau des masters.
- 2 Poursuivre l'initiative de formation en langue anglaise et mieux exploiter l'offre de l'institut des langues vivantes, en particulier pour ce qui concerne des cours en langues anglaise et néerlandaise (voir Dimension 3.3).
- 3 Poursuivre le travail identitaire, tant au niveau de la faculté, de l'université, ainsi qu'au niveau de la société en général.
- 4 Mettre en avant les aspects de la recherche en santé humaine et de la transposition des découvertes fondamentales en applications cliniques afin de différencier les étudiants du cursus Sciences biomédicales de ceux des cursus Biologie ou Pharmacie.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 24 **Les acquis d'apprentissage ont été définis par une** démarche concertée et encadrée par des experts pédagogiques. Les acquis généraux au terme de la formation sont identifiés dans le catalogue des formations de l'UCLouvain.
- 25 **Le comité apprécie les tableaux croisés réalisés par la commission d'enseignement de l'École des sciences biomédicales (Annexe 18 du Dossier d'autoévaluation des programmes de l'École des sciences biomédicales).** D'une part, ils permettent aux enseignants de s'appropriier les acquis d'apprentissage et d'identifier ceux qui sont propres à leur activité d'apprentissage. D'autre part, la commission d'enseignement peut veiller à proposer des modifications du programme lorsque certains acquis d'apprentissage ne seraient pas suffisamment atteints.
- 26 **Les acquis d'apprentissage, les contenus du cours, les méthodes d'enseignement et les procédures d'évaluation sont communiqués aux étudiants par le biais des fiches descriptives (disponibles sur le portail internet de l'UCLouvain).** Le comité note que la plupart de ces fiches sont complètes et tenues à jour régulièrement par les enseignants.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 27 **L'accompagnement pédagogique des enseignements est bien organisé et dynamique. L'innovation pédagogique est encouragée et soutenue, autant en groupe que sur le plan individuel.** Les nouveaux outils pédagogiques sont présentés aux étudiants et les enseignants sont encouragés à accompagner les étudiants à la découverte de ces outils.
- 28 **Les activités pédagogiques du cursus Sciences biomédicales visent à développer l'autonomie des étudiants (autoapprentissage, synthèse, esprit critique, rigueur) et leurs compétences sociales (communication, travail en équipe).** Les activités pratiques et les stages permettent l'intégration des connaissances théoriques aux savoir-faire et savoir-être qui sont nécessaires pour toute démarche scientifique.
- 29 **Le comité apprécie que la majorité des cours des programmes du cursus Sciences biomédicales soit sous la responsabilité de l'École des sciences biomédicales et non pas partagés avec d'autres facultés.** D'une part, ceci favorise des acquis d'apprentissage spécifiques au cursus en Sciences biomédicales et, d'autre part, le développement d'une dynamique de cohorte et une identité étudiante.

- 30 Le comité questionne la pertinence de certains cours de sciences humaines dans le cheminement des étudiants du cursus Sciences biomédicales (par exemple, le cours LTECO2103, Questions d'éthique chrétienne). Le poids en ECTS de ces unités **d'enseignements, ainsi que le contenu, pourraient être revus. Le comité considère qu'un cours de bioéthique en lien avec la recherche et les technologies actuelles** serait bénéfique en fin de bachelier afin de mieux préparer les étudiants aux défis éthiques auxquels ils seront confrontés en master et dans leur pratique professionnelle.
- 31 Les stages sont un point fort du cursus Sciences biomédicales à l'UCLouvain. Ils permettent aux étudiants **de développer leur autonomie, d'augmenter leur motivation** et de développer leurs compétences transversales.
- 32 Le comité note que **l'apprentissage du néerlandais est absent du cursus Sciences biomédicales** mais que la maîtrise de cette langue est fondamentale pour bien répondre aux exigences du milieu professionnel en Belgique.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 33 De manière générale, tant au niveau bachelier **qu'au** niveau master, le comité constate que des adaptations du programme ont été introduites progressivement depuis la création du cursus Sciences biomédicales. Ces modifications sont particulièrement apparentes dans les programmes de master. Dans ces programmes, de nouvelles finalités et options ont été créées et de nouveaux cours ont été introduits en lien avec le milieu professionnel.
- 34 Le programme de bachelier, qui doit correspondre au référentiel de compétences ARES, est structuré sur trois axes qui progressent de manière complémentaire tout **le long des cheminements annuels. Le comité note qu'il y a un bon équilibre entre** les cours théoriques et les activités pratiques.
- 35 Le comité constate que la spécificité du bachelier en sciences biomédicales à l'UCLouvain **est la possibilité pour l'étudiant de choisir une mineure de 30 crédits** afin de personnaliser son programme.
- 36 La répartition des crédits selon le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) semble adéquate dans le programme de base. Cependant, le comité note que cette répartition peut parfois devenir problématique lors de la constitution du Programme Annuel de l'Étudiant (PAE).
- 37 **La charge de travail de certaines activités d'apprentissage est parfois difficile à** prédire, notamment pour les travaux de fin de bachelier, les stages et le mémoire au niveau master. Le comité note que certaines options des programmes de master ont **une charge de travail considérable qui peut s'étaler sur la période** normalement réservée au stage. Toutefois, la **commission d'enseignement est à l'écoute des enseignants et des étudiants et veille à ce que l'attribution des crédits de chaque activité d'apprentissage soit adéquate.**
- 38 Depuis le décret Paysage, la constitution des PAE demeure une situation particulièrement **problématique. En plus de l'effort administratif considérable causé**

par l'augmentation des PAE, il est également problématique pour la gestion des horaires, la formation des groupes pour les travaux pratiques, les prérequis et corequis de cours, la répartition équitable des ECTS dans les quadrimestres et la charge de travail pour les étudiants.

- 39 Les programmes de master sont de qualité, avec diverses finalités et des options qui semblent répondre aux exigences professionnelles. Une partie des cours sont enseignés en langue anglaise. Le comité considère que cette pratique pourrait davantage favoriser la mobilité IN.
- 40 Le comité note que la disposition temporelle du programme de master est bien **établie afin de libérer d'importantes périodes de temps pour le travail de mémoire et les stages.**
- 41 Le stage professionnalisant au niveau master favorise la mobilité OUT (même vers l'étranger). **Le comité considère que ce stage est l'une des forces du programme, car il permet aux étudiants d'être en situation de travail dans le domaine de recherche scientifique de leur choix. Cette activité favorise l'insertion dans le monde professionnel.** Cependant, les informations communiquées sur ce stage important sont limitées et arrivent tardivement dans le cursus.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 42 Le comité note que les modalités d'évaluation sont bien communiquées aux étudiants, notamment au niveau des fiches descriptives de chaque cours et par les enseignants à différents moments de leur cours.
- 43 Les dispositifs d'évaluation sont variés et permettent de vérifier l'acquisition des **compétences visées par l'activité d'apprentissage.**
- 44 Des évaluations formatives sont prévues au premier quadrimestre du premier bloc de formation. Le comité considère **qu'il serait avantageux de, minimalement, proposer des évaluations formatives additionnelles et des « questions types » aux 2 premiers blocs de formation du bachelier.**

RECOMMANDATIONS

- 1 **Mettre à jour tous les acquis d'apprentissage des activités de formation, éventuellement en concertation avec les divers milieux professionnels.**
- 2 **Considérer des modifications spécifiques dans l'offre de cours afin de mieux servir les étudiants (cours de langue néerlandaise, cours de bioéthique, cours de sciences sociales, cours de gestion de projets).**
- 3 **Considérer bonifier l'offre d'activités en langue anglaise au niveau master afin de mieux préparer les étudiants à la réalité du milieu professionnel et d'améliorer la mobilité IN.**
- 4 **Mieux informer les étudiants des détails sur le stage en fin de master et favoriser les stages en industrie ou à l'étranger.**

- 5 Continuer à valoriser l'implication de la commission d'enseignement, ainsi que l'implication des enseignants et étudiants dans cette commission.
- 6 Ajouter des examens formatifs additionnels aux deux premiers blocs de formation.
- 7 Mettre à la disposition des étudiants du cursus des « questions types » qui permettraient une meilleure préparation aux examens.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 45 Le pilotage du programme est assuré par des personnes compétentes et très dynamiques. La faculté dispose des moyens pour engager du personnel qualifié tant **dans le domaine académique que dans l'administratif.**
- 46 Les ressources sont convenables en gestion des ressources humaines (GRH). Le **personnel a dû faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants. Ceci a demandé** une réorganisation qui a été possible grâce aux ressources humaines et matérielles. Le personnel, motivé et qualifié, se sent bien écouté et soutenu, au niveau facultaire en particulier. Le comité constate que leur travail est reconnu et apprécié.
- 47 Les services transversaux sont nombreux et avec des moyens adéquats.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 48 Les ressources affectées aux infrastructures et aux outils pédagogiques sont adéquates. Les laboratoires pour les travaux pratiques sont, en grande partie, bien équipés avec du matériel de qualité et en nombre suffisant pour le nombre **d'étudiants.**
- 49 **L'utilisation des plateformes informatiques, en particulier Moodle,** favorise la communication entre les enseignants et les étudiants.
- 50 Le campus de Bruxelles-Woluwé est accueillant et offre des infrastructures variées, bibliothèque, salles informatiques et didactiques, espaces de détente et de sport, qui rendent la vie étudiante agréable.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 51 **L'équipe pédagogique de l'École des sciences biomédicales est très disponible. Les étudiants ont donc un accès privilégié à un appui pour les questions de réorientations, de dispenses, d'élaboration du PAE et de choix d'études plus complexes.**

- 52 Plusieurs aides à la transition vers l'enseignement universitaire, comme les cours préparatoires et les passeports pour le bachelier, ont été mises en place par les cellules pédagogiques. Cependant, le comité considère qu'il y a un manque d'information concernant les statistiques d'utilisation de ces services.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 53 Le taux de diplomation dans le bachelier du cursus Sciences biomédicales après 3 ou 4 ans est plutôt faible (environ 35%). Ceci s'explique, en partie, par le taux d'abandon très élevé après la première année. Au niveau master, le taux de diplomation est plus élevé (jusqu'à 90% pour le master 120) avec très peu d'abandons. Les données statistiques sont relatives aux diplômés jusqu'à 2015. Le comité considère qu'il faudra s'attendre à une augmentation de nombre d'inscrits aux masters et réévaluer le taux de diplomation lorsque ces étudiants arriveront au terme de leurs études.
- 54 Les enquêtes d'insertion socioprofessionnelles se basent sur un nombre très restreint de diplômés. Le comité considère que les contacts avec les alumnis du cursus Sciences biomédicales doivent être renforcés afin de rendre ces enquêtes significatives.

RECOMMANDATIONS

- 1 Veiller à éviter une surcharge trop importante et prévoir les suppléances et les futurs remplacements pour les postes essentiels.
- 2 Rationaliser les méthodes de communication avec les diverses cohortes d'étudiants.
- 3 Comptabiliser l'utilisation des services d'aide à la transition vers l'enseignement universitaire.
- 4 Développer des stratégies pour améliorer la diplomation au niveau du bachelier.
- 5 Améliorer les contacts avec les alumnis afin d'obtenir des données plus précises sur les lieux et le taux d'insertion professionnelle.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 55 Le rapport d'autoévaluation a été établi de manière collégiale par la commission d'évaluation interne qui s'est réunie à plusieurs reprises. Une première version du rapport a été rédigée par le coordinateur de l'autoévaluation et elle a ensuite été soumise à la commission.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 56 L'analyse des forces et faiblesses faite par la commission correspond sur les grandes lignes aux constats émis par le comité d'évaluation.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 57 Le plan d'action a déjà débuté. Le tout semble cohérent avec l'analyse effectuée.

RECOMMANDATION

- 1 Continuer le travail débuté depuis la mise en place de la commission d'évaluation et bonifié par les recommandations du présent rapport.

Conclusion

L'UCLouvain est une université avec une forte identité en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il y a un fort sentiment d'appartenance à cette université avec une collégialité qui est très appréciée par toutes les parties prenantes.

La Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales a mis en place des conditions intéressantes pour permettre au cursus Sciences biomédicales de se développer et de se créer une identité.

Le cursus Sciences biomédicales est bien ancré dans la Faculté et encadré à l'intérieur de sa propre École. Le comité a apprécié la vision des membres et l'esprit de collaboration qui rassemble des enseignants et professionnels.

Les étudiants du programme sont performants, dynamiques et ouverts au monde extérieur.

Les enseignants du programme sont innovants, dédiés et actifs.

Il est important de souligner les ressources mises en place pour maintenir la qualité des programmes. C'est clairement une force de l'UCLouvain et ceci se ressent dans l'organisation de ses programmes de formation.

Le comité considère que le cursus Sciences biomédicales à l'UCLouvain, avec les ajustements déjà en cours et les recommandations du présent document, saura maintenir sa place comme programme de premier plan dans ce domaine au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Finalement, le comité désire remercier la commission d'évaluations et tous les intervenants rencontrés pour l'accueil, la facilité de la discussion ainsi que l'accès aux divers documents et infrastructures de la Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales, l'École des Sciences biomédicales et de l'UCLouvain.

Droit de réponse de l'établissement

Droit de réponse de l'établissement évalué

La Faculté de Pharmacie et des sciences biomédicales de l'UCLouvain remercie le comité des experts pour leurs commentaires et leurs propositions, qu'elle juge pertinents et conformes au travail d'auto-évaluation menée par l'École des sciences biomédicales.

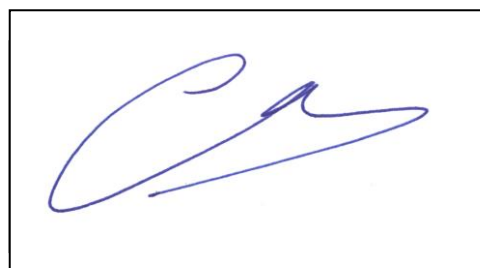
La Faculté tient à rappeler qu'il lui paraît indispensable que les dispositions légales concernant les professions paramédicales soient revues, afin que les détenteurs d'un diplôme de master en sciences biomédicales puissent avoir accès à l'agrément autorisant la manipulation de données et d'échantillons humains. Cette préoccupation est partagée par l'ensemble des universités.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point	Observation de fond

Prof. Emmanuel Hermans,
 doyen de la Faculté de Pharmacie
 et des sciences biomédicales

Prof. Charles De Smet
 vice-doyen
 coordonnateur de l'autoévaluation

¹ Mentionner la rubrique « CA » (Constats et analyse) ou « R » (Recommandations).